



SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN AOÛT 2018

À la fin août, 4335 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 112 de plus qu'à la fin juillet. Le taux de chômage a progressé à 2.5% (+0.1 point) en août.

Le nombre de chômeurs a légèrement augmenté sur l'ensemble du Canton par rapport au mois dernier. Il a faiblement reculé dans le Haut-Valais, alors qu'il a augmenté dans les deux autres régions.

Le nombre de chômeurs de 15-24 ans a progressé en août suite à l'arrivée sur le marché du travail de jeunes ayant achevé leur formation. Le nombre de chômeurs inscrits depuis moins de 6 mois a également augmenté.

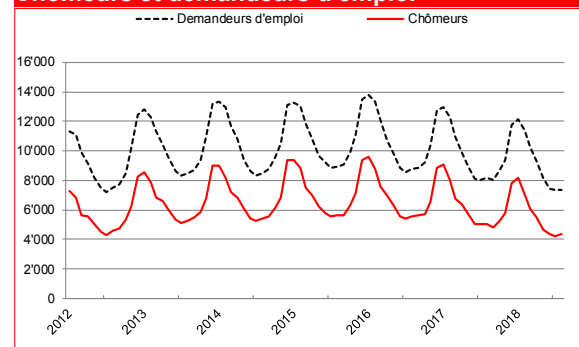
En variation annuelle, le nombre de chômeurs a reculé de 14%, ce qui confirme la bonne tenue de la conjoncture valaisanne.

7 septembre 2018

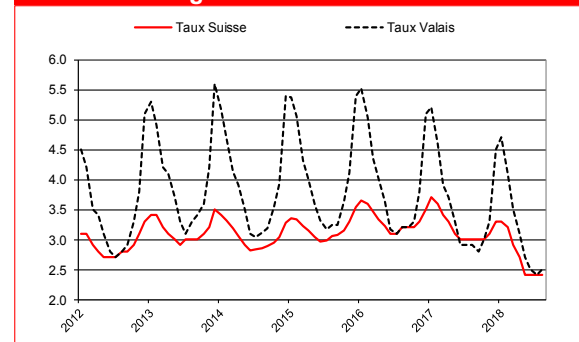
Chômage août 2018

	Taux	Chômeurs	
Valais	2.5%	4335	↗
Haut-Valais	0.7%	297	→
Valais central	3.1%	2119	→
Bas-Valais	3%	1914	↗

Chômeurs et demandeurs d'emploi



Taux de chômage Suisse-Valais



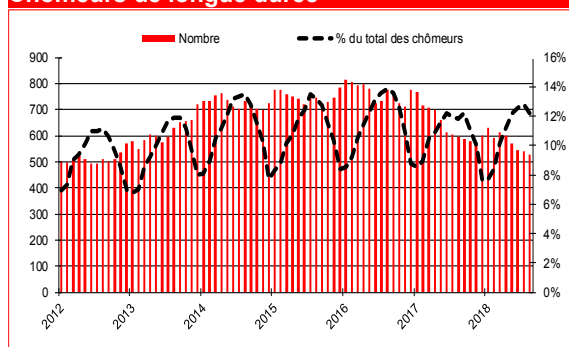
Chômage par régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Août 2018	variation mensuelle	variation annuelle	Août 2018	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	2.4	0.0	-0.6	107'893	1'841	-27'685
Valais	2.5	0.1	-0.4	4335	112	-728
Haut-Valais	0.7	0.0	-0.2	297	-9	-93
Valais Central	3.1	0.0	-0.7	2119	33	-426
Bas-Valais	3.0	0.1	-0.3	1914	89	-214
RAV Oberwallis	0.7	0.0	-0.2	297	-8	-89
ORP Sierre	2.6	0.1	-0.8	597	8	-193
ORP Sion	3.5	0.1	-0.5	1526	23	-229
ORP Martigny	3.0	0.2	-0.2	972	64	-81
ORP Monthey-St.-Maurice	3.0	0.1	-0.5	943	27	-129

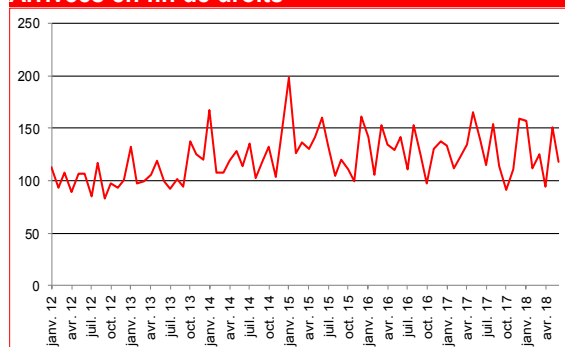
Contact

Michaël Jacquier, collaborateur scientifique à l'Observatoire valaisan de l'emploi (OVE), entre 11h00 et 11h30.
Tél. 027 606 73 38

Chômeurs de longue durée



Arrivées en fin de droits



Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Août 2018	variation mensuelle	variation annuelle		variation mensuelle	variation annuelle
15-24 ans	791	105	-34	3.5	0.5	-0.2
25-49 ans	2443	13	-474	2.4	0.0	-0.5
50 ans et plus	1101	-6	-220	2.1	0.0	-0.5
Hommes	2238	46	-420	2.4	0.1	-0.4
Femmes	2097	66	-308	2.6	0.0	-0.4
Suisses	2514	69	-303	1.9	0.0	-0.3
Etrangers	1821	43	-425	4.2	0.1	-0.9
Au chômage depuis 1-6 mois	2863	182	-405			
Au chômage depuis 6-12 mois	944	-59	-255			
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	528	-11	-68			

Chômage par groupes de professions

	Août 2018					
	Effectifs	Part en %	Variation mensuelle		Variation annuelle	
			Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
Professions saisonnières						
Construction	374	9	-23	-5.8	-125	-25.1
Hôtellerie, restauration et nettoyage	857	20	25	3.0	-137	-13.8
Agriculture, économie forestière, élevage animaux	120	3	24	25.0	-28	-18.9
Professions non saisonnières						
Industrie	429	10	-1	-0.2	-151	-26.0
Professions commerciales et de la vente	537	12	15	2.9	-106	-16.5
Transports et activités techniques	360	8	39	12.1	-60	-14.3
Information et communication	149	3	11	8.0	-3	-2.0
Activités spécialisées, scientifiques et financières	249	6	-20	-7.4	-21	-7.8
Activités de service administratif et de soutien	632	15	41	6.9	-106	-14.4
Santé humaine et action sociale	411	9	19	4.8	-25	-5.7
Professions artistiques	52	1	2	4.0	15	40.5
Autres professions	165	4	-20	-10.8	19	13.0

Taux de chômage : Depuis le 1er janvier 2014, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2012-2014) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 174'064 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.

Source : Chiffres fournis par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Le bulletin statistique complet est disponible sur <https://www.vs.ch/fr/web/sict/statistiques-et-publications>